# Conseil d'école du 17 octobre 2017 à 17h30 à Monêtier-Allemont

#### **Présents:**

# Municipalités:

F.Robert (Maire de Monêtier-Allemont) G.Olive (conseillère de Monêtier-Allemont)

V.Benistant (conseillère de Claret)
C.Durand (conseiller de Claret)
V.Bittoni (conseillère de Ventavon)
K.Grimaud (conseillère de Ventavon)

### Parents délégués:

A.Bonifas (titulaire Claret) C.Grange (titulaire Claret)

A.Benistant (suppléante de Claret)

G.Ribotta (titulaire de Monêtier-Allemont)

E.Gontard (titulaire de Monêtier-Allemont)

M-H.Henri (suppléante de Monêtier-Allemont)

S.Cauchois (suppléante de Monêtier-Allemont)

M. Valentini (titulaire de Ventavon) C. Henry (suppléante de Ventavon)

# **Enseignants:**

 $A. Ghigonetto-L. Rigo-C. Sarron \ (Mon \^{e} tier-Allemont)$ 

S.Clément- C.Grimal (Claret)

S. Lafond (Ventavon)

#### Excusés:

Mme Cirier (IEN du 04), Mme Brun (IEN du 05)

A.Alcaraz (enseignante à Claret) F.Louche (Maire de Claret) J.Moreno (Maire de Ventavon)

M.Charnier (conseillère de Ventavon)

F.Swetloff (conseillère de Ventavon)

M<sup>me</sup> Magnan (DDEN)

## I - BILAN DE RENTREE:

#### Effectifs:

Classe maternelle **TPS/PS/MS**: 18 élèves (1 + 11 + 6) et 2 élèves qui rentreront au cours de l'année scolaire.

Classe maternelle MS/GS: 22 élèves (6 + 16).

Classe **CP/CE1**: 20 élèves (16 + 4).

Classe CE1/CE2/CM1 : 21 élèves (5 + 10 + 6).

Classe CM1/CM2: 22 élèves (13 + 9).

Effectifs sur le RPI: 103.

# II - VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR:

Les règlements intérieurs ont été adoptés à l'unanimité.

# III – ACTIVITES PEDAGOGIQUES et INTERVENANTS:

## • Classe maternelle TPS/PS/MS de Monêtier-Allemont :

- Anglais (¾ d'heure hebdomadaire avec intervenante payée par la commune).
- Gros matériel de gym de la Communauté de communes de Laragne en septembre et octobre.
- 1 spectacle au Théâtre « La Passerelle » le 11 janvier 2018 : « Pop up».
- Projet commun avec l'autre classe de Monêtier : contes et chants traditionnels.

## • Classe CE1/CE2/CM1 de Monêtier-Allemont :

- Anglais (¾ d'heure hebdomadaire avec intervenante payée par la commune).
- Le 22 septembre, sortie à Serres avec l'école de Ventavon. « Serres Lez'arts » permet aux enfants de voir différentes formes d'arts et de rencontrer les artistes.
- Projet avec une classe de 5ème du collège de Laragne et l'école de Ventavon : écrire en conte en commun (les trois classes), le mettre en voix (CE1/CE2/CM1) et l'illustrer (TPS/PS/MS).
- Abonnement 2 spectacles au Théâtre « La Passerelle » avec l'école de Ventavon. 1ère séance le 7 décembre : « Rock and Goal».
- Jeudis 11, 18, 25 janvier et 1<sup>er</sup>, 8 février : 5 séances à la patinoire de Gap.

### • Claret:

Intervenants : Grégory Barrois en musique le lundi de 14h30 à16h30 ; 1h par classe

Francine Boi en informatique le jeudi de 9h à 12h; 3 fois par mois, ½ h par groupe

Sébastien Rotschek pour le basket ball entre Toussaint et Noël le mardi de 14h à 16h, 1h par classe.

## Activités pédagogiques :

- Participation pour la 2ème année au prix littéraire organisé par la circonscription, élargi cette année aux CP/CE1.

Trois albums seront abordés et présentés aux enfants. L'objectif est ensuite de présenter aux parents ces histoires sous des modalités différentes (tapis de lecture, boîte à histoires, marottes ...) en les invitant à l'école.

- Participation « aux 100km » organisée par l'USEP, soit une course d'endurance sous forme de relais entre écoles.
- Participation à la rencontre de danses traditionnelles à Turriers en mai.
- Cycle basket ball soit 7 séances, période 2, en prolongement de l'activité déjà abordée l'an dernier.
- Le 17 octobre petite marche au départ de l'école en direction du col de Melve, afin de se préparer en endurance.
- Le 9 novembre sortie cinéma à Sisteron dans le cadre « école et cinéma » projection du film : « Katia et le crocodile ».
- Le 12 décembre visite de la classe maternelle de Curbans pour un échange de pratiques littéraires et artistiques.
- En janvier une sortie neige au foyer de ski de fond de Venterol.
- Le 20 février sortie au théâtre de Château-Arnoux pour un spectacle intitulé : « D'un battement d'aile ».

## • Classe CM1/CM2 de Ventavon :

- Musique : intervention de Grégory Barrois tous les lundis. Répertoire et projet commun avec l'école de Laragne et les 6ème du collège.
- Autres projets avec le collège de Laragne :
  - \* concours mathador et orthobond.
  - \* avec la classe de 3<sup>ème</sup> latiniste, écrire des saynètes de théâtre sur le thème de Pompéi, puis représentation commune en fin d'année
- Le 29 septembre, journée au centre équestre Equiterra pour découvrir l'équitation et apporter des connaissances sur les chevaux.
- Inscription à l'USEP avec randonnée et nuitée en refuge en fin d'année.

# IV - QUESTIONS DIVERSES:

Remerciements pour la participation et l'investissement des familles à la kermesse et à la tombola du mois juin, l'argent ainsi récolté permettra à chaque classe du regroupement de faire des sorties tout au long de l'année.

Mme Bonifas : « Est-ce que l'école de Claret va aller à la piscine cette année ? »

Mme Clément répond que pour l'instant le problème vient des agréments. Elle redemande que les agréments du 05 soient acceptés dans le 04, et que les parents du 04 puissent passer l'agrément dans le 05 !!!

Mmes Lafond et Ghigonetto rappellent que pour l'instant il n'y a pas assez de parents qui possèdent l'agrément qui pourraient les accompagner à la piscine en mai-juin 2018, il faudrait que d'autres parents passent l'agrément.

Mme Henri informe l'école de Claret qu'il y a un souci avec la pochette de la photo de classe qui n'est pas totalement identique à celle de Ventavon ou Monêtier-Allemont.

Mme Henri explique que les nouveaux horaires des APC (avant la classe pour Claret, après la classe pour Ventavon et Monêtier-Allemont) ne permettent pas aux enfants d'y participer. En effet la plupart des enfants dépendent du transport scolaire! Les parents aimeraient le retour des APC le midi.

Mme Ghigonetto lui rappelle qu'il faut une pause méridienne de 1h30 et donc que malheureusement on ne peut pas mettre les APC à ce moment-là.

Mme Clément demande aux mairies combien d'enfants vont au centre aéré le mercredi matin.

Mme Bénistant précise que pour l'instant il n'y en a que 4! Les maires se réuniront prochainement pour décider si le centre aéré continue ou s'arrête le mercredi matin. Sa mise en place a été tardive et les familles s'étaient déjà organisées pour le mercredi. Il faudra le programmer à l'avance pour l'année prochaine (2018-2019) et rappeler aux parents que l'inscription se fait pour l'année et pas à la carte.

Mme Olive signale pour l'école de Monêtier que ce n'est pas au personnel de cantine d'inscrire les enfants à la cantine, c'est aux parents de remplir le carnet de cantine pour le vendredi!

La séance est levée à 18h30

La secrétaire (L.RIGO)

La présidente (A.GHIGONETTO)